



## Le mot du Maire

Du fait des élections législatives décidées par le président de la République le 9 juin 2024 et qui ont lieu les 30 juin et 7 juillet, notre consultation citoyenne a dû être reportée.

Lors du dernier conseil municipal, avant l'été, il a été décidé d'arrêter la nouvelle date au samedi 28 septembre 2024.

Nos demandes de subventions pour différents projets sur la commune avancent lentement :

- Après trois années de demandes de subvention pour la vidéo protection, nous avons enfin eu une acceptation cette année, à hauteur de 30% de notre projet d'investissement. Nous sommes encore en attente d'un retour de la région, mais nous allons pouvoir travailler avec notre prestataire sur les premières installations.

- Pour l'éclairage, que nous souhaitons passer en led solaires hybrides, nous attendons les derniers retours de subvention pour également commencer les premières phases.

- Nous attendons également le retour du département sur une demande de subvention pour la mise en sécurité de la portion de la départementale D27 qui traverse notre village, par le biais de plateaux ralentisseurs.

D'autres projets voient leur mise en œuvre progresser :

- Les travaux de la salle polyvalente vont se terminer cet été. Ainsi sa rénovation énergétique sera achevée, ce qui devrait nous permettre de réaliser d'importantes économies en chauffage.

- Les travaux de rénovation de chaussées et de créations de trottoirs vont s'étaler d'ici la fin de l'année. Une commission sécurité a été créée pour étudier les moyens à mettre en œuvre pour limiter la vitesse et sécuriser la circulation dans certaines rues de notre commune. Un plan de passage de la totalité de la commune à 30 km/h (hors départementales et jonctions) est également à l'étude.

- Le remplacement de certaines canalisations d'eau potable va avoir lieu en centre bourg, cet été, ce qui va générer quelques perturbations de circulation. Un plan de déviation sera mis en place. Nous vous remercions de votre compréhension.

De nombreuses animations ont eu lieu avant l'été et je remercie les associations et les participants qui ont permis leur réalisation : fête de la musique, anniversaire de Pour Toi du Monde, gala de Vitagym, portes ouvertes du Taekwondo, kermesse de l'école...

Nous avons sollicité le comité départemental de l'Ufolep 91 afin de mettre en place un événement sportif dans notre village, dans le cadre de la Grande Cause Nationale, et au titre du dispositif « Le Sport au Cœur des Villages ». Il s'intégrerait lors de la fête de la St Maurice.

Nous attirons votre attention sur des cambriolages de plus en plus fréquents ces dernières semaines. Pensez à bien fermer vos fenêtres et volets lors de vos déplacements. La gendarmerie nous a alerté en parallèle sur l'arnaque « aux faux coursiers » qui se développe.

Profitez bien de vos vacances, prenez soin de vous et nous nous retrouverons à la rentrée avec le forum des associations le 7 septembre, puis la fête de la Saint Maurice le 21 septembre.

Bien à vous



Votre maire, William Berrichillo

## Votre CCAS vous informe

Nous invitons toutes les personnes âgées (+75 ans), handicapées, fragiles ou simplement isolées, à s'inscrire pour le **plan canicule 2024**, disponible en mairie et sur le site (rubrique « Solidarité > CCAS »). Si la chaleur arrive, nous vous contacterons pour vous aider à surmonter cette période.

Cette démarche a un caractère préventif et facultatif.

Tous les renseignements seront tenus confidentiels. Toutefois en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule, la liste nominative pourra être transmise aux services de l'état sur la demande de Monsieur le préfet.

Pour des renseignements complémentaires :

C.C.A.S. au 06 49 48 74 60 ou la Mairie au 01 64 58 91 55.

Bonnes vacances à toutes et tous !

Et si vous êtes à la retraite et souhaitez bénéficier des activités du CCAS, venez vous déclarer en mairie. Vous recevrez toutes nos propositions !

# Les délibérations du Conseil Municipal du 21 juin 2024

## L'ordre du jour

10 présents, 6 pouvoirs

### I. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après étude des dossiers des associations par la commission, il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes aux associations.

ASSOCIATIONS	Montant en Euros
ASCM	1 000,00
BIBLIOTHEQUE MONTGRAVIERS	2 500,00
BIELLES DE FONTENAY	100,00
CAP SUR LE JEU	800,00
COMITE DES FETES	1 400,00
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE	200,00
CROIX ROUGE	150,00
ECHIQUIER DU MONT COURONNE	350,00
FANFARONS	1 200,00
FNACA	250,00
FOOTBALL CLUB 3 VALLEES	800,00
GROUPEMENT LOCAL DES PARENTS D'ELEVES	125,00
LES P'TITS LOUPS	150,00
LIGUE CONTRE LE CANCER	150,00
LOISIRS ET CULTURE	500,00
MAISON DE LA MUSIQUE	1 200,00
MARCHE NATURE ET BIEN ETRE	100,00
TAEKWONDO	750,00
TENNIS CLUB	1 500,00
USEP	270,00
VITA GYM	1 000,00
YOGA CLUB	250,00
<b>Total</b>	<b>14 745,00</b>

Pour certaines d'entre elles, un complément pourra être attribué dès septembre, pour tenir compte de l'évolution de leurs besoins dans le cadre de leurs objectifs.

➤ **Délibération** : délibération approuvée à la majorité

### II. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DES AMENDES DE POLICE

Le Conseil Départemental de l'Essonne souhaite ventiler aux communes essonniennes les crédits liés aux amendes de police.

M. le Maire propose de demander cette subvention dans le cadre de la création de 4 plateaux surélevés sur la D27 sur le tronçon traversant le quartier de la Belle Etoile, afin de le sécuriser.

➤ **Délibération** : délibération adoptée à l'unanimité

### III. OUVERTURE ET ORGANISATION D'UNE CONSULTATION DES ÉLECTEURS DANS LE CADRE DE LA DÉCLARATION DE PROJET N°1

Compte tenu de la dissolution de l'Assemblée Nationale décidée par Monsieur le Président de la République, des élections législatives ont été fixées les 30 juin et 7 juillet 2024.

Dans ces conditions, la date initialement prévue au 29 juin pour la consultation ne peut pas être maintenue. Monsieur le Maire propose donc aux membres du conseil municipal de convoquer les électeurs à voter sur cette question le 28 septembre 2024.

➤ **Délibération** : délibération adoptée à l'unanimité

## Fête de la musique, avec la Maison de la musique et les Fanfarons



## Kermesse de l'école



## Portes Ouvertes du Club de taekwondo



## À l'heure tibétaine avec Pour Toi du Monde

22 ans d'existence et toujours des projets !

## Une IRM à Bligny !

Le Centre Hospitalier de Bligny s'est récemment doté d'une nouvelle IRM, qui a commencé à recevoir ses premiers patients début avril au sein du service d'imagerie médicale.

Vous pouvez désormais prendre RDV sur Doctolib en tapant « Imagerie Bligny » : <https://www.doctolib.fr/espice-etablissement-de-sante-prive-d-interet-collectif/bligny/centre-hospitalier-de-bligny-imagerie>

Les RDV sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 20h, ainsi que le samedi matin de 8h à 12h.



## Zones desservies par le TàD Pays de Limours



## Le Transport à la Demande

**Le service étend ses horaires les samedis et aux heures creuses.**

À partir du 8 juillet, le TàD sera disponible du lundi au vendredi de 6h10 à 19h45 et le samedi de 9h à 19h.

Vous pouvez réserver votre trajet jusqu'à la dernière minute :

- Via l'application Tàd Île-de-France Mobilités (disponible sur Apple store et Google play), 7j/7 et 24h/24.

- Via le site Internet [tad.idfmobilites.fr/pays-de-limours](http://tad.idfmobilites.fr/pays-de-limours), 7j/7 et 24h/24.

- Par téléphone au 09 70 80 96 63 de 9h à 18h du lundi au vendredi (hors jours fériés)

30 minutes avant votre départ, vous recevrez une alerte sur votre téléphone pour vous rappeler votre prise en charge (point d'arrêt, heure, véhicule...). Vous pourrez visualiser votre véhicule en temps réel et vous vous présentez à votre arrêt, 5 minutes avant.

## Arnaque au faux coursier

Un faux conseiller bancaire vous fait croire que vos données ont été piratées, que vous devez lui donner votre code et vous indique qu'il envoie un coursier à votre domicile pour récupérer votre carte bancaire.

Dans tous les cas, aucun organisme (banque, assurance maladie, impôts) ne vous demandera de lui communiquer vos codes par téléphone ou à distance. Soyez vigilants !

## Opération tranquillité vacances

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en brigade de gendarmerie.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

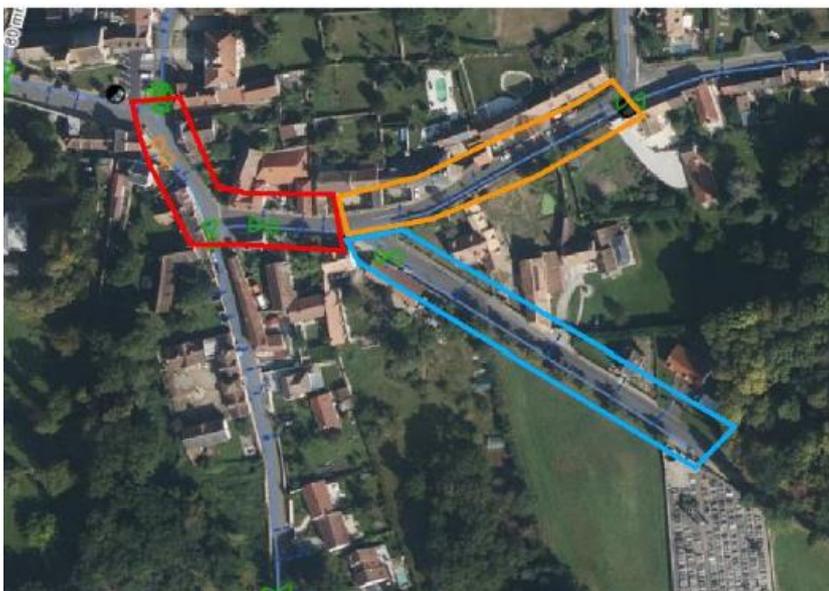
**Le Syndicat des Eaux Ouest Essonne** vous informe que dans le cadre de son programme annuel d'investissements, la conduite d'eau potable de votre rue et à proximité doit être remplacée.

Pour ce faire, des travaux Place de l'Eglise, rue de Courson et rue de l'Egalité seront engagés sur une longueur totale d'environ 380 mètres.

Les travaux débuteront à partir du 01 juillet pour une durée prévisionnelle de 11 semaines. Ils se dérouleront en 3 phases :

- **Phase 1** : rue de l'Egalité pour 2 semaines
- **Phase 2** : rue de Courson pour 5 semaines
- **Phase 3** : Place de l'Eglise pour 4 semaines

À la fin de chaque phase, la circulation sera rétablie dans la rue.



## SIREDOM

Une nouvelle borne d'apport volontaire pour le verre a été installée à Ardenelle.

Profitions-en pour rappeler que les dépôts doivent se faire **dans** les bornes et non être déposés à côté.

Et quand ça ne rentre pas... nous avons la chance d'avoir des déchetteries pas loin...



- |                       |  |
|-----------------------|--|
| <b>2 septembre</b> :  | Rentrée des classes                            |
| <b>7 septembre</b> :  | Forum des associations, à la salle polyvalente |
| <b>10 septembre</b> : | Pique-nique du CCAS                            |
| <b>21 septembre</b> : | Fête de la St Maurice, à la salle polyvalente  |
| <b>28 septembre</b> : | Consultation citoyenne, à la mairie            |

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

<http://www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr/>

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80 - Email : [accueil@mairie-smm91.fr](mailto:accueil@mairie-smm91.fr)

Imprimé à la CCPL

